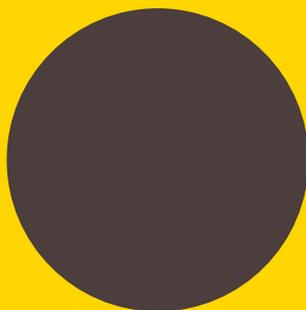


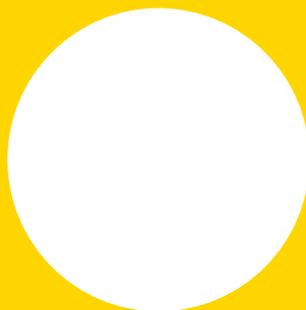
bpifrance
● **SERVIR L'AVENIR**

27-31 avenue du Général Leclerc
94710 Maisons Alfort Cedex

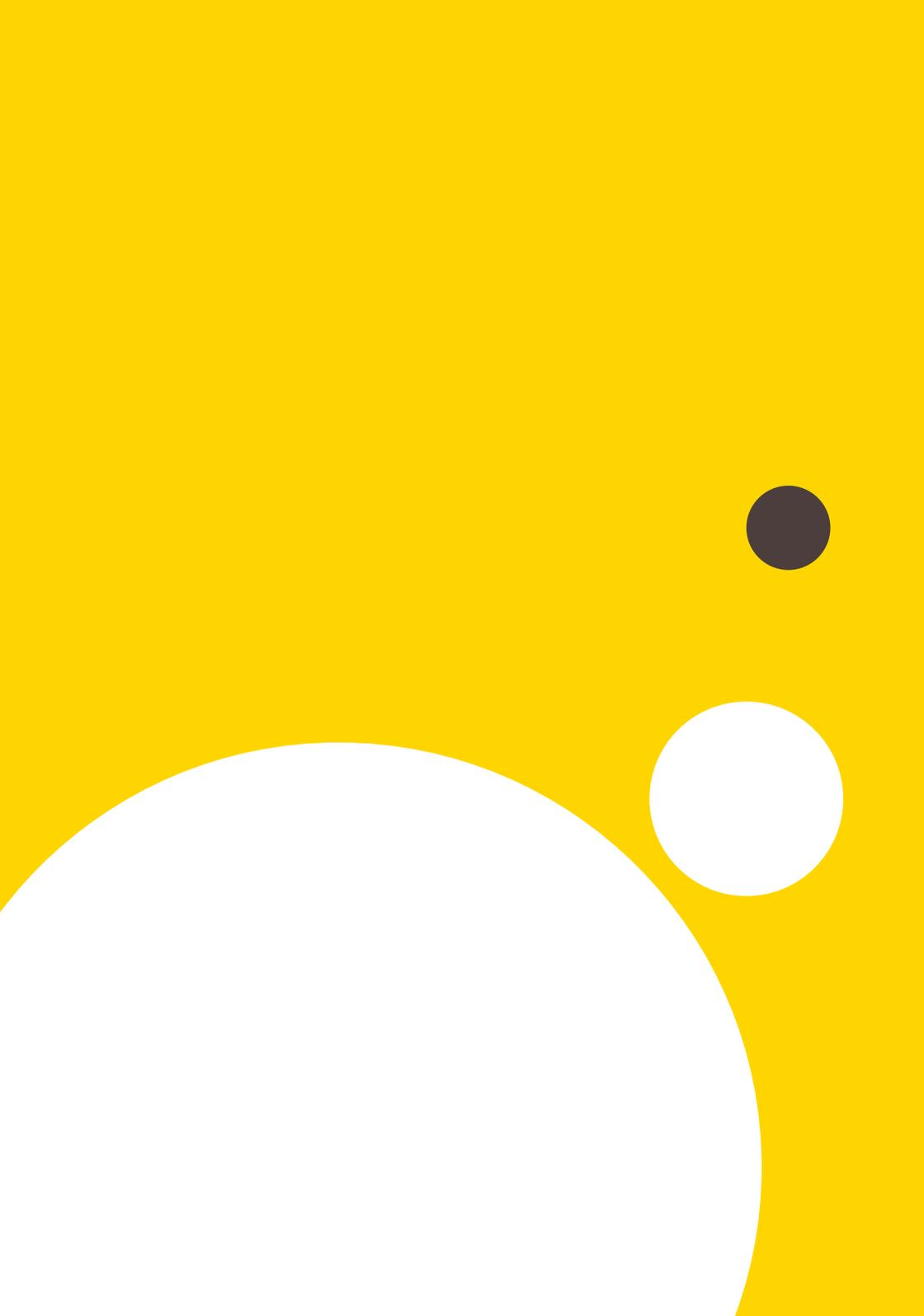
bpifrance.fr



BPIFRANCE ENTREPRISES 2



**INVESTISSEZ VIA LE FCPR «BPIFRANCE ENTREPRISES 2»
DANS UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DE FONDS
ET ACCOMPAGNEZ LES ENTREPRISES
FRANÇAISES ET EUROPÉENNES**



1

PRÉAMBULE

Bpifrance Entreprises 2 (ci-après, le « **Fonds** » ou « **Bpifrance Entreprises 2** »), est un fonds commun de placement à risques (ci-après « **FCPR** ») dédié principalement au financement des startups et petites et moyennes Entreprises et Entreprises de taille intermédiaire (ci-après respectivement les « **PME** » et les « **ETI** ») françaises et européennes non cotées. **Bpifrance Entreprises 2** investit de manière indirecte via des fonds.

Il est précisé que les termes commençant par une lettre majuscule autres que ceux définis par le présent document ont la signification qui leur est donnée dans le règlement du Fonds (ci-après le «**Règlement**»).

Géré par Bpifrance Investissement (ci-après, « **Bpifrance Investissement** » ou la « **Société de Gestion** »), il s'inscrit dans la mission de développement de l'économie conduite par le groupe **Bpifrance**. Grâce à son expertise dans le secteur du capital-investissement, **Bpifrance Investissement** a constitué depuis 2010 un portefeuille d'actifs gérés directement ou par des sociétés de gestion françaises ou européennes. En proposant le fonds **Bpifrance Entreprises 2**, la **Société de Gestion** poursuit ses efforts pour animer le marché du capital-investissement en France et ouvrir cette classe d'actifs aux investisseurs non-professionnels. Le schéma ci-après permet d'illustrer la structuration du fonds **Bpifrance Entreprises 2**.

SOUSCRIPTEURS

BPIFRANCE ENTREPRISES 2

* Deux fonds directs gérés par Bpifrance Investissement sont inclus dans les Fonds Cédés qui constituent le portefeuille du Fonds.

** Les fonds partenaires sont des fonds gérés par d'autres sociétés de gestion et sélectionnés par Bpifrance Investissement. Il s'agit des Fonds Non Gérés définis dans le Règlement.

FONDS GÉRÉ 1*

- Entreprise sous-jacente 1
- Entreprise sous-jacente 2
- Entreprise sous-jacente 3

FONDS GÉRÉ 2*

- Entreprise sous-jacente 9
- Entreprise sous-jacente 10
- Entreprise sous-jacente 11

FONDS PARTENAIRE 1**

- Entreprise sous-jacente 131
- Entreprise sous-jacente 132
- Entreprise sous-jacente 133

FONDS PARTENAIRE [...]**

- Entreprise sous-jacente (...)
- Entreprise sous-jacente (...)
- Entreprise sous-jacente (...)

FONDS PARTENAIRE 124**

- Entreprise sous-jacente 1,498
- Entreprise sous-jacente 1,499
- Entreprise sous-jacente 1,500

1.1 CAPITALISEZ SUR NOTRE RICHE SÉLECTION DE FONDS PARTENAIRES ET BÉNÉFICIEZ D'UNE EXPOSITION SUR DEUX FONDS GÉRÉS EN DIRECT PAR LES ÉQUIPES DE BPIFRANCE

Grâce à son expérience dans le capital-investissement depuis plus de 20 ans, la **Société de Gestion** a développé une fine connaissance de cette classe d'actifs et des acteurs de l'industrie du capital-investissement. Sa connaissance du marché et son savoir-faire lui permettent d'identifier et de sélectionner des fonds en adéquation avec sa stratégie d'investissement et d'investir indirectement, **via des fonds partenaires** dans une large palette d'Entreprises.

De plus, de par son activité d'investissement de fonds directs, Bpifrance intervient au capital de nombreuses PME et ETI que la Société de Gestion accompagne dans des moments clés de leur structuration, notamment du fait de son ADN d'acteur public.

La valeur des Parts du Fonds est évaluée périodiquement par la **Société de Gestion**.

La **Société de Gestion** attire toutefois l'attention des investisseurs sur la nature de l'investissement, à savoir des parts de fonds et non des titres dans un actif sous-jacent, et l'écart possible entre la valeur de marché du portefeuille et la valeur liquidative des Parts du Fonds à un instant donné, en raison (i) de la difficulté à évaluer précisément la valeur des titres en portefeuille sous-jacents, en très grande majorité non cotés et illiquides, et (ii) des délais de remontée d'information des Entreprises sous-jacentes aux fonds. Il convient de noter que les investissements dans des fonds de capital-investissement sont illiquides.

1.2 PROFITEZ D'UN ACCÈS VERS LES ENTREPRISES NON-COTÉES (CAPITAL-INVESTISSEMENT)

De nombreuses entreprises ont fait le choix d'être cotées en bourse mais ce n'est pas le cas de toutes et notamment des PME et de la plupart des ETI. Ces dernières ont conservé un actionariat privé, souvent familial, ce qui rend l'accès à leur capital difficile pour les investisseurs non professionnels. A la date du 31 mars 2021 pour les fonds Non Gérés par la Société de Gestion et à la date du 30 juin 2021 pour les Fonds Gérés par la Société de Gestion (ci-après la «**Date de Référence**»), plus de 95% des Entreprises sous-jacentes¹ du fonds **Bpifrance Entreprises 2** ne sont pas cotées en bourse². Ces investissements sont en majorité réalisés en actions et en titres donnant accès au capital (tels que des obligations convertibles en actions), lesquels sont soumis à un risque de liquidité et à un risque de défaillance des émetteurs pouvant entraîner une perte en capital.

⁽¹⁾ Détenues au travers des 126 fonds dont les parts ou actions constituent le portefeuille du Fonds.

⁽²⁾ Source : Données Bpifrance Investissement

Les placements dans les startups et PME/ETI s'effectuent sur le long terme et peuvent être soumis à de fortes variations de valorisation. Le Fonds n'offre pas de garantie en capital : vous êtes donc susceptible de perdre la totalité de votre investissement.

1.3 ACCÉDEZ À UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DÉJÀ CONSTITUÉ

Contrairement à la plupart des fonds d'investissement ouverts aux personnes physiques, le fonds **Bpifrance Entreprises 2** ne constitue pas son portefeuille au fur et à mesure de sa période d'investissement puisqu'il a acquis auprès de fonds gérés par **Bpifrance Investissement** (les «**Cédants**») un portefeuille déjà constitué et ses actifs sont très diversifiés puisqu'il est exposé, à la Date de Référence, de façon indirecte à plus de 1.500 Entreprises³. A titre comparatif, un fonds classique est généralement investi dans dix à vingt entreprises. En effet, le portefeuille d'actifs du fonds **Bpifrance Entreprises 2** correspond à une quote-part des investissements réalisés sur une période de 7 ans (entre 2010 et 2016 compris) par la **Société de Gestion**. Il est investi dans 126 fonds gérés par 76 gestionnaires de capital-investissement (dont deux fonds gérés par la **Société de Gestion**) investis dans plus de 1.500 Entreprises de différents secteurs d'activité, géographies (principalement en France) et stades de développement. La maturité du portefeuille pourrait permettre, selon les hypothèses de **Bpifrance Investissement**, de réaliser des distributions dès les premières années du Fonds et de clôturer le Fonds au plus tard en 2029. Pour autant, l'attention des investisseurs est attirée sur la possibilité que les distributions peuvent ne pas se réaliser en cas de marchés défavorables et que les hypothèses prises par **Bpifrance Investissement** sont basées sur des scénarii dont la réalisation peut diverger selon le contexte de marché. **Il est également précisé à l'attention des investisseurs qui détiennent des parts du FCPR Bpifrance Entreprises 1, que 118 fonds partenaires du portefeuille de Bpifrance Entreprises 2 (soit 75% de l'actif net) figurent au portefeuille de Bpifrance Entreprises 1 limitant ainsi l'exposition à des nouveaux fonds de capital investissement.**

Avertissement :

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le Fonds **Bpifrance Entreprises 2** ne fait l'objet d'aucune garantie en capital. Ainsi, les porteurs de Parts pourraient perdre totalement ou partiellement les montants investis dans le fonds **Bpifrance Entreprises 2**. Les investisseurs du Fonds ne peuvent pas, sauf cas exceptionnels décrits dans le Règlement, exiger du Fonds le rachat de leurs Parts et ce pendant toute la durée de vie du Fonds (pouvant aller jusqu'à 7 ans).

⁽³⁾ Source : Données Bpifrance Investissement



2

STRATÉGIE
DU FONDS
BPIFRANCE
ENTREPRISES 2

2.1 STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de **Bpifrance Investissement** qui a conduit à l'élaboration du portefeuille du fonds **Bpifrance Entreprises 2** s'appuie, d'une part, sur la recherche de performances financières, et d'autre part, sur un objectif d'impact sur l'industrie du capital-investissement et en particulier des entreprises françaises.

Ce double objectif et l'expérience de **Bpifrance Investissement** ont permis de sélectionner sur une période de 7 ans (entre 2010 et 2016 compris) les fonds qui composent le portefeuille de **Bpifrance Entreprises 2**. Ce portefeuille repose sur des fonds gérés par des acteurs du capital-investissement avec l'ambition de générer une performance financière à long terme, et répondant à une volonté de couvrir les besoins de financement en fonds propres des Entreprises françaises quel que soit le cycle économique et leur stade de maturité : création, croissance/développement, transmission, difficultés.

Il est rappelé aux investisseurs que l'investissement dans le Fonds comporte des risques. L'indicateur de risque du Fonds a une notation de 7 qui tient compte du type de fonds considéré, du risque élevé de perte en capital, du caractère non liquide de l'investissement et des spécificités de la stratégie d'investissement notamment liées à l'investissement en titres non cotés. Le profil de risque n'est pas garanti et peut évoluer dans le temps, et il est possible que le capital investi ne soit pas restitué intégralement. Le profil de risque indiqué ici est celui fondé sur l'hypothèse que vous conserverez vos parts du Fonds pendant 7 ans. Cet indicateur (7/7) exclut les facteurs de risques importants suivants : risque de perte en capital, risque de liquidité des actifs du Fonds, risque lié à la Valeur d'Apport, risque lié aux rapports du Fonds, risque lié aux obligations de confidentialité du Fonds, des Cédants et de la Société de Gestion, risque de contrepartie et risque de taux, risque d'écart significatif entre la valeur de marché du portefeuille et la valeur de souscription et risque de durabilité. Nous vous invitons à vous référer au document d'information clé pour l'investisseur (ci-après « **DICI** ») et à l'article 3.6 du Règlement afin d'obtenir de plus amples informations sur les risques liés à l'investissement dans le Fonds.

La composition du portefeuille du fonds **Bpifrance Entreprises 2** a été réalisée sur la base de critères précis définis dans le Règlement (article 3.1), revus et validés par un Tiers Indépendant, étant précisé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

2.2 PERFORMANCE ENVISAGEABLE

Le Fonds a pour objectif de réaliser un taux de rendement interne annuel net cible compris entre 5 % et 7 %. Cet objectif a été établi par **Bpifrance Investissement** notamment sur la base d'hypothèses de distributions futures pour chacun des 126 fonds qui composent le portefeuille du Fonds.

Les scénarii présentés sont une estimation des performances futures à partir des données du passé relatives aux variations de la valeur de ce portefeuille et/ou aux conditions actuelles ; ils ne constituent pas un indicateur exact. Ces estimations sont basées sur des projections internes d'évolution des valeurs du portefeuille et selon une hypothèse de détention des parts du Fonds sur la durée de vie du Fonds, hors prorogation.

Ces hypothèses ne constituent en aucun cas un engagement de la Société Gestion du Fonds concernant la performance finale qui sera effectivement réalisée par le Fonds. En effet, ces hypothèses établies sur la base des projections des rendements futurs des actifs sous-jacents qui ne sauraient préjuger de la performance finale du Fonds. Cette performance dépendra en grande partie du succès des fonds, des Entreprises dans lesquelles ils sont investis. L'évolution de la valeur des sociétés détenues indirectement par le Fonds pourrait être affectée par des facteurs défavorables (développement des produits, conditions de marché, concurrence, crise sanitaire, etc.) et en conséquence entraîner une baisse de la valeur liquidative des parts ou actions des Fonds Cédés et donc de la valeur liquidative des Parts du Fonds et de la performance finale du Fonds.

Quand bien même la **Société de Gestion** a fixé un objectif de performance cible, il est important de noter que le Fonds ne fait l'objet d'aucune garantie en capital. Ainsi, le Fonds présente un risque de perte en capital et les porteurs de Parts pourraient perdre totalement ou partiellement les montants investis, sans recours possible contre la Société de Gestion.

Cette performance cible est nette de tout frais et/ou commission supporté par le Fonds mais avant, le cas échéant, (i) tout frais et/ou Impôt et/ou charge lié aux éventuels supports d'investissement utilisés par les porteurs de Parts (PEA-PME, plan d'épargne retraite, contrat d'assurance vie ou de capitalisation) et (ii) tout prélèvement fiscal et social applicable à chacun des porteurs de Parts en fonction de sa situation personnelle, laquelle est susceptible d'évoluer au cours du temps, et de la catégorie de Parts qu'il détient dans le Fonds.

2.3 EXEMPLES DE SOCIÉTÉS SOUS-JACENTES EN PORTEFEUILLE

Les Fonds Cédés qui composent le portefeuille de **Bpifrance Entreprises 2** représentent eux-mêmes un portefeuille de plus de 1.500 Entreprises. Les exemples d'Entreprises suivantes ne constituent nullement une liste exhaustive mais correspondent à une sélection, laquelle présente nécessairement des biais et ne saurait être strictement représentative du portefeuille. Ainsi, à la Date de Référence, 28% des Entreprises détenues par les fonds du portefeuille sont valorisées en-dessous de leur coût d'acquisition ; 10% le sont pour leur coût d'acquisition et 62% au-dessus de leur coût d'acquisition⁴. Il est également rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et que le Fonds **Bpifrance Entreprises 2** ne bénéficie d'aucune garantie en capital.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

BOA CONCEPT



BOA Concept, fondée en 2012, est un accélérateur du e-commerce, innovant et spécialiste de l'intralogistique. Les installations BOA Concept fonctionnent sur le principe des objets intelligents (IOT) grâce à une intelligence embarquée et ont su convaincre de grands noms de la logistique et du e-commerce en France, Europe de l'ouest et Maroc. Grâce à la facilité de réemploi de ses solutions made in France, l'entreprise s'inscrit totalement dans une politique RSE (#re-use). En s'appuyant sur une conception modulaire et facile à mettre en œuvre, l'entreprise démocratise l'accès à l'automatisation en proposant une gamme de convoyeurs modulaires intelligents Plug-and-Carry® pour charges légères et lourdes ainsi qu'un système de stockage robotisé Plug-and-Store®. Animée par une équipe de 50 personnes, dont un tiers aux bureaux d'études et la R&D, BOA Concept s'appuie sur des valeurs de Flexibilité, Réactivité et d'Innovation.

Source : BOA CONCEPT, novembre 2021

⁽⁴⁾ Source : Bpifrance Investissement, calcul sur les bases des indicateurs de rendement disponibles à la Date de Référence pour les sociétés sous-jacentes du portefeuille (multiple global du Fonds – TVPI (Total Value to Paid-In Capital) à la Date de Référence.

ELYDAN



Depuis sa création à Tullins (38) en 1962, le groupe Elydan conçoit des solutions pour le transport des énergies. Concepteur et fournisseur de produits et de solutions polymères pour les infrastructures, les réseaux et les bâtiments, Elydan est l'un des principaux transformateurs européens avec plus de 340.000 km de canalisations et de conduits électriques produits par an ; six sites de production labellisés French Fab et un site de production en Belgique ; près de 400 collaborateurs en 2021 ; une plateforme logistique nationale et une plateforme européenne ; et une présence dans une vingtaine de pays. Dans une démarche de responsabilité environnementale, les produits sont entièrement recyclables au terme de leur durée de vie puisqu'ils sont revalorisés pour fabriquer de nouveaux produits plus écologiques.

Source : ELYDAN, novembre 2021



Région
Hauts-de-France

FORESTIA



Le groupe Forestia, créée en 2000 dans les Hauts-de-France, conçoit, fabrique et distribue des produits d'aménagement extérieur personnalisés, exclusifs et éco-responsables à destination du grand public. Toujours à la pointe de l'innovation, Forestia est aujourd'hui un acteur majeur des lames de terrasse et de bardage en bois composite co-extrudé. Le groupe dispose aujourd'hui d'une gamme de produits large, allant des terrasses aux abris de jardins, clôtures, bardages et décoration extérieure. Le groupe s'est développé au fil du temps sur un modèle agile : la production et la logistique sous traitées. Forestia group développe ses activités mondialement, mais principalement en France, en Hollande et en Allemagne, auprès de négociants spécialisés et par l'intermédiaire du e-commerce.

Source : FORESTIA, novembre 2021

BIO SERENITY



BioSerenity est une société française fondée en 2014 qui a développé un ensemble de solutions autour d'une plateforme de médecine de spécialistes pour mettre à disposition des médecins et des patients les diagnostics et le suivi continu pour les patients avec des troubles fonctionnels Neurologique, Cardiologique et de sommeil lors du diagnostic et des besoins de suivis et de soins en continu. Elle intervient comme partenaires des hôpitaux, cliniques et médecins pour supporter par des éléments mesurables la prescription et supporter plus facilement les décisions et le suivi coordonnés des traitements complexes. Les services de soins sont basés sur des examens de diagnostic fonctionnels de type électrophysiologiques tel que l'électrocardiogramme, l'électrocardiogramme et les examens polygraphiques. BioSerenity a développé des dispositifs connectés (Neuronaute, Cardioskin, Accusom, ...) qui permettent d'enregistrer des données médicales sans contraintes de lieu et à moindre coût avec l'assistance des outils d'intelligence artificielle qui aident à identifier automatiquement des biomarqueurs numériques. Les 600 employés de BioSerenity réalisent et analysent plus de 100.000 tests chaque année, à travers le monde.

Source : BIO SERENITY, novembre 2021

SULO



SULO fournit des conteneurs et des compacteurs à déchets, les services associés (maintenance ou prestations liées aux données d'utilisation dans le tri et la collecte), et distribue également une vaste gamme de solutions complémentaires pour les collectivités locales et les entreprises qui relèvent un des grands défis environnementaux de notre société : le tri, le recyclage et l'optimisation de la gestion des déchets dans un monde toujours plus urbanisé.

Groupe européen, né du rapprochement des trois leaders français, allemand et suédois pour former aujourd'hui l'un des acteurs majeurs des solutions « permettant de faire des déchets d'aujourd'hui des ressources de demain », SULO emploie 2.500 collaborateurs dans le monde, déployés dans notamment 8 usines. Acteur important en France, où il a son siège social, le Groupe y compte 4 unités de production modernes, et dispose d'un ancrage régional fort autour de ses 5 directions commerciales régionales et 27 points logistiques de services. Première société certifiée économie circulaire par l'AFNOR, SULO maîtrise des techniques avancées d'utilisation de matières recyclées dans sa production (au-delà de 70%) et produit des bacs 100% recyclables.

Source : SULO, novembre 2021

LYDIA SOLUTIONS



Lydia Solutions est une fintech française spécialisée dans le paiement mobile, créée en 2011. Elle développe et exploite l'application Lydia qui permet à ses utilisateurs d'envoyer et de recevoir de l'argent grâce à leur mobile, et de payer dans les magasins et sur les sites de commerces en ligne via Lydia ou via des cartes bancaires. Pour cela, elle agit en tant qu'Agent Prestataire de Services de Paiement. La société intègre également dans ses offres commerciales un produit de compte courant et un service d'épargne.

Source : LYDIA SOLUTIONS, novembre 2021



FRIO ENTREPRISE



Le groupe français Frio installé en Sarthe, fondé en 1993, conçoit et distribue une gamme complète de produits et de services liés aux métiers du froid, avec une expertise spécifique dans les caves à vin sous trois marques principales, La Sommelière, Climadiff et Avintage. Le groupe conçoit et installe également des équipements sur mesure pour la conservation des vins, sous la marque Provintech, à destination d'une clientèle tant professionnelle (CHR) que de particuliers. Le groupe Frio ambitionne de renforcer ses positions sur ses marchés cibles, en commercialisant de nouveaux produits (cave à vin connectée), en se développant sur des secteurs à fort potentiel (froid médical) et en renforçant sa présence hors de France via des acquisitions.

Source : FRIO ENTREPRISE, novembre 2021

LA COMPAGNIE LIGERIEENNE



La Compagnie Ligérienne est à la tête du réseau de Générale des Services, dédié aux services à la personne. Elle offre des solutions à l'ensemble des besoins des particuliers. L'enseigne garantit un personnel sérieux et qualifié ainsi qu'un niveau de réactivité et de qualité élevé. Les équipes interviennent auprès des familles et actifs pour des prestations de confort tels que le ménage, la garde d'enfants, les cours à domicile, le jardinage, ainsi qu'auprès des personnes âgées ou en situation de handicap pour les accompagner dans les gestes quotidiens et faciliter leur maintien à domicile. Générale des Services compte 75 agences en France en 2020.

Source : LA COMPAGNIE LIGERIEENNE, novembre 2021



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

TEXELIS

TEXELIS

Basée à Limoges depuis 1939, Texelis figure parmi les principaux spécialistes mondiaux dans le développement et la fabrication des systèmes de liaison au sol et de transmission de puissance à destination des véhicules lourds à forte sollicitation (métros, tramways, véhicules). Le groupe est un partenaire stratégique des leaders sectoriels sur de nombreux programmes. Les gammes de produits de haute performance sont destinées à des véhicules lourds d'usage intensif, en particulier dans les domaines du transport collectif des personnes. Texelis propose des solutions de mobilité clés en main afin de répondre précisément aux besoins de ses clients, en France et à l'étranger. En 2021, l'entreprise emploie 335 personnes réparties sur une quarantaine de métiers, depuis le secteur commercial jusqu'au service après-vente.

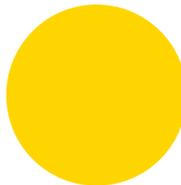
Source : TEXELIS, novembre 2021

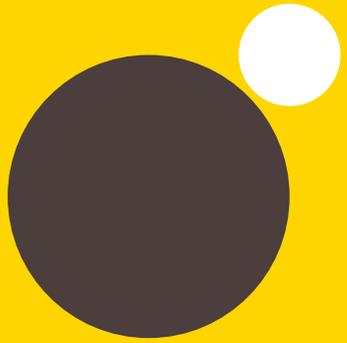
ORGANIC ALLIANCE



Le groupe Organic Alliance est un des principaux grossistes français de fruits et légumes, produits frais et ultra-frais exclusivement BIO. Depuis 30 ans, le groupe originaire de Cavaillon contribue au développement de l'agriculture biologique en mettant en place des partenariats et des filières pérennes, mais également en créant ses propres marques. Ils ont développé une large gamme de produits biologiques : des fruits, légumes, produits laitiers, fromages, viandes, charcuteries, poissons et fruits de mer et produits végétariens et végans. Organic Alliance a également développé de nombreux services à destination de ses clients, afin de mieux répondre à leurs attentes : traçabilité des produits, stations de collecte et de distribution, extranet dédié, soutien à la conversion biologique, accompagnement agronomique, aides pour la gestion et les services logistiques, etc.

Source : *ORGANIC ALLIANCE, novembre 2021*





3

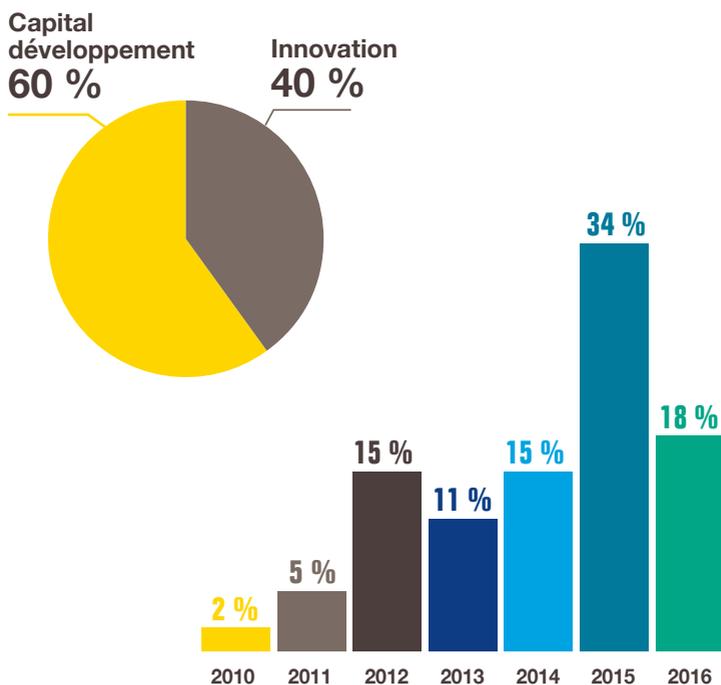
CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU FONDS

3.1 PORTEFEUILLE DU FONDS

Le portefeuille du fonds **Bpifrance Entreprises 2** compte 126 fonds dont 47 sont dédiés au capital « d'innovation »⁵ (intervenant dans les secteurs du capital amorçage, du capital-risque et croissance) et 79 sont dédiés au « capital développement »⁶ (intervenant dans les secteurs du capital développement, du capital transmission, du capital retournement, de la mezzanine ou de la dette), l'ensemble de ces 126 fonds étant gérés par 76 sociétés de gestion principalement françaises dont Bpifrance Investissement (deux fonds concernés).

Répartition du portefeuille de fonds par stratégie et par millésime (en % de la valeur liquidative des fonds sous-jacents⁷)

Données Bpifrance Investissement 2021



⁵ Le capital-innovation désigne le segment du capital-investissement permettant de créer et de financer des entreprises et nouvelles technologies.

⁶ Le capital développement désigne le segment du capital-investissement permettant d'accompagner les entreprises en croissance et à fort potentiel.

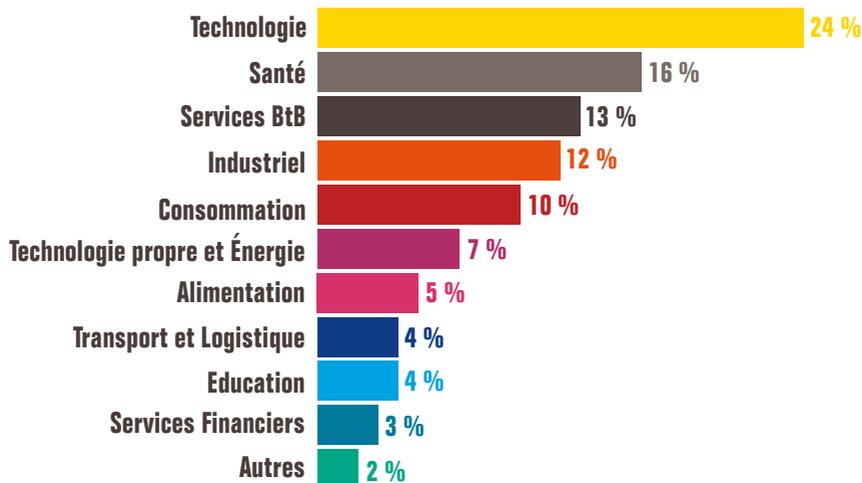
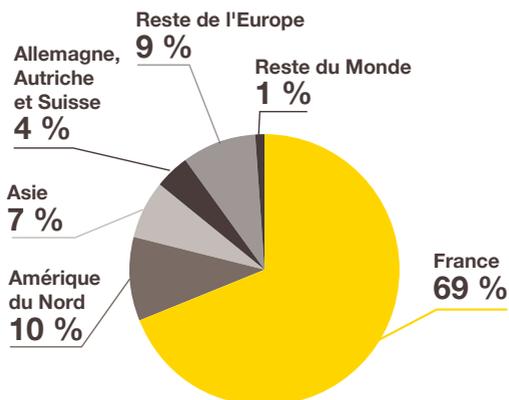
⁷ à la Date de Référence considérée telle que définie en page 7 du présent document.

3.2 ENTREPRISES INVESTIES PAR LES FONDS

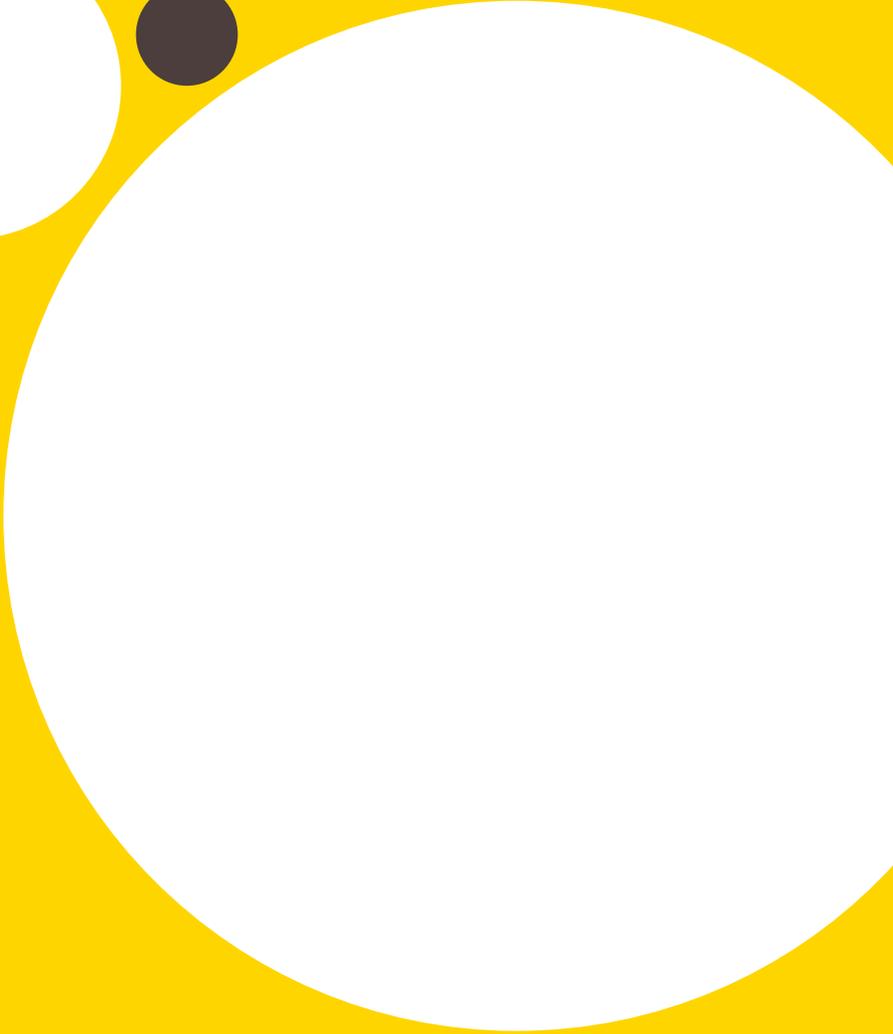
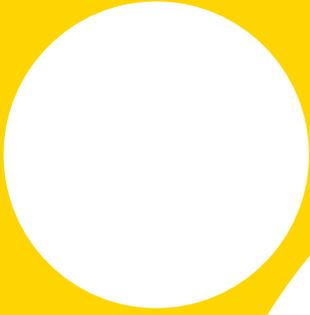
Les 126 fonds du portefeuille du Fonds ont investi dans plus de 1.500 Entreprises à la Date de Référence.

Répartition du portefeuille de sociétés investies par les 126 fonds par géographie et secteur (en % de l'actif net estimé du portefeuille cédé⁽⁸⁾)

Données Bpifrance Investissement 2021



⁽⁸⁾ à la Date de Référence telle que définie en page 7 du présent document.

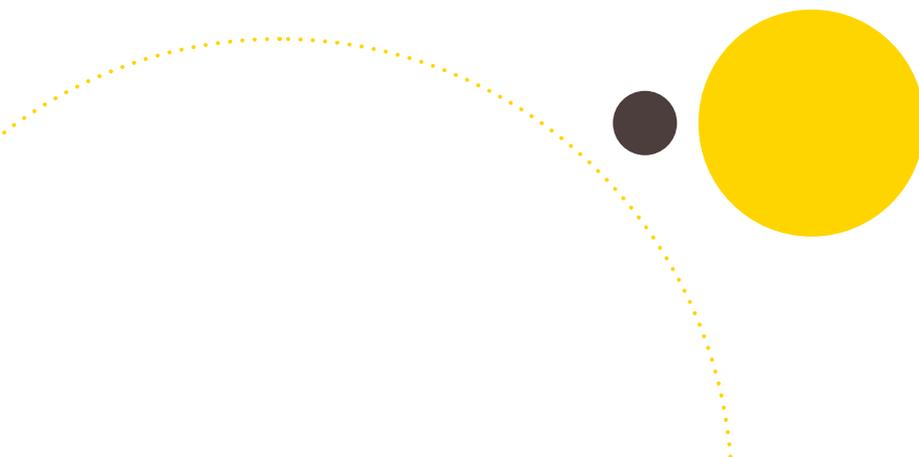


4

TERMES ET CONDITIONS

FONDS

Nom du Fonds	Bpifrance Entreprises 2
Société de Gestion	Bpifrance Investissement (agrée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-01006)
Structure juridique	FCPR agréé
Distributeur	Notamment 123 Investment Managers (sans exclusivité)
Dépositaire	RBC Investor Services Bank France SA
Agrément AMF	Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 21/12/2021
Durée	6 ans suivant le premier jour de souscription des Parts A1, A2, B1 et C prorogeable d'un an, soit jusqu'au 01/02/2029 au plus tard
Rachat	Impossibilité de demander le rachat de ses Parts au Fonds et donc de sortir du Fonds avant sa fin de vie, sauf cas exceptionnels listés à l'article 10 du Règlement
Taille Cible	Environ 100.000.000 €



SOUSCRIPTION

Période de Souscription des Parts A1, A2, B1 et C	Du 01/02/2022 à la plus proche des deux dates suivantes : (i) le 31/12/2022 à 17h ou (ii) la date à laquelle le Montant Total des Souscriptions (hors Parts P) a atteint la Taille Cible (soit une période de souscription de 11 mois maximum)
Montant minimal de souscription	3.000 euros Pour toute souscription additionnelle (dans la limite du ratio d'emprise maximal) : <ul style="list-style-type: none">• en Parts A1 ou A2 par un même investisseur, le montant minimal de souscription additionnelle est égal à 1.000 €• en Parts B1 ou C par un même investisseur, sans montant minimal de souscription complémentaire Hors éventuelle Commission de souscription
Commission de souscription acquise au Fonds	A verser en plus du montant de la souscription pour toute souscription réalisée à compter du 25/08/2022 à 17h00. Commission de souscription égale à 2% du montant de la souscription. La Société de Gestion pourra décider de manière discrétionnaire de ne pas mettre en place cette Commission de souscription, étant précisé que cette décision s'appliquera pour l'ensemble des porteurs de Parts souscrivant après cette date.
Ratio d'emprise maximal	Un porteur de part ne peut pas détenir plus de 50.000 €.

CATÉGORIES DE PARTS

Parts A1	Personnes physiques majeures, résidents fiscaux français. Aucune distribution ne sera faite aux porteurs de Parts A1 par le Fonds pendant au moins 5 ans suivant la fin de la Période de Souscription afin que les porteurs de Parts A1 bénéficient du régime fiscal de faveur décrit ci-dessous dans l'item Fiscalité
Parts A2	Personnes physiques majeures, résidents fiscaux français. Des distributions peuvent être faites aux porteurs de Parts A2 par le Fonds notamment pendant la période de 5 ans qui suit la fin de la Période de Souscription. Eligible au PEA-PME.
Parts B1	Eligibles aux contrats d'assurance sur la vie et de capitalisation en unités de compte.
Parts B2	Parts issues de la conversion automatique de Parts B1 ⁹ dans le cas d'une remise en Parts du Fonds demandée par tout assuré (ou son bénéficiaire le cas échéant).
Parts C	Eligibles aux plans d'épargne retraite.
Parts P	Réservées au groupe Bpifrance. Tout ou partie des Parts P est remise à Bpifrance en contrepartie de ses apports des 126 fonds au Fonds. Les Parts P peuvent également être libérées par voie d'apport en numéraire. Les Parts P sont des Parts prioritaires. Elles ont vocation à se faire rembourser pendant la Période de Souscription du Fonds en vue de leur annulation. Au-delà de cette période, les Parts P résiduelles sont assimilées aux Parts B1 du Fonds.

⁹ Conversion possible uniquement dans les cas prévus par la réglementation applicable et sous réserve du respect des dispositions exposées dans le Règlement.

FISCALITÉ¹⁰

Parts A1	Exonération d'impôt sur le revenu sur les distributions reçues du Fonds sous certaines conditions notamment de conserver les Parts A1 pendant au moins 5 ans. Les prélèvements sociaux restent dus.
Parts A2	Fiscalité de droit commun (sauf PEA-PME).
Parts B1	Fiscalité de l'assurance vie.
Parts B2	Fiscalité de droit commun.
Parts C	Fiscalité de l'épargne retraite.

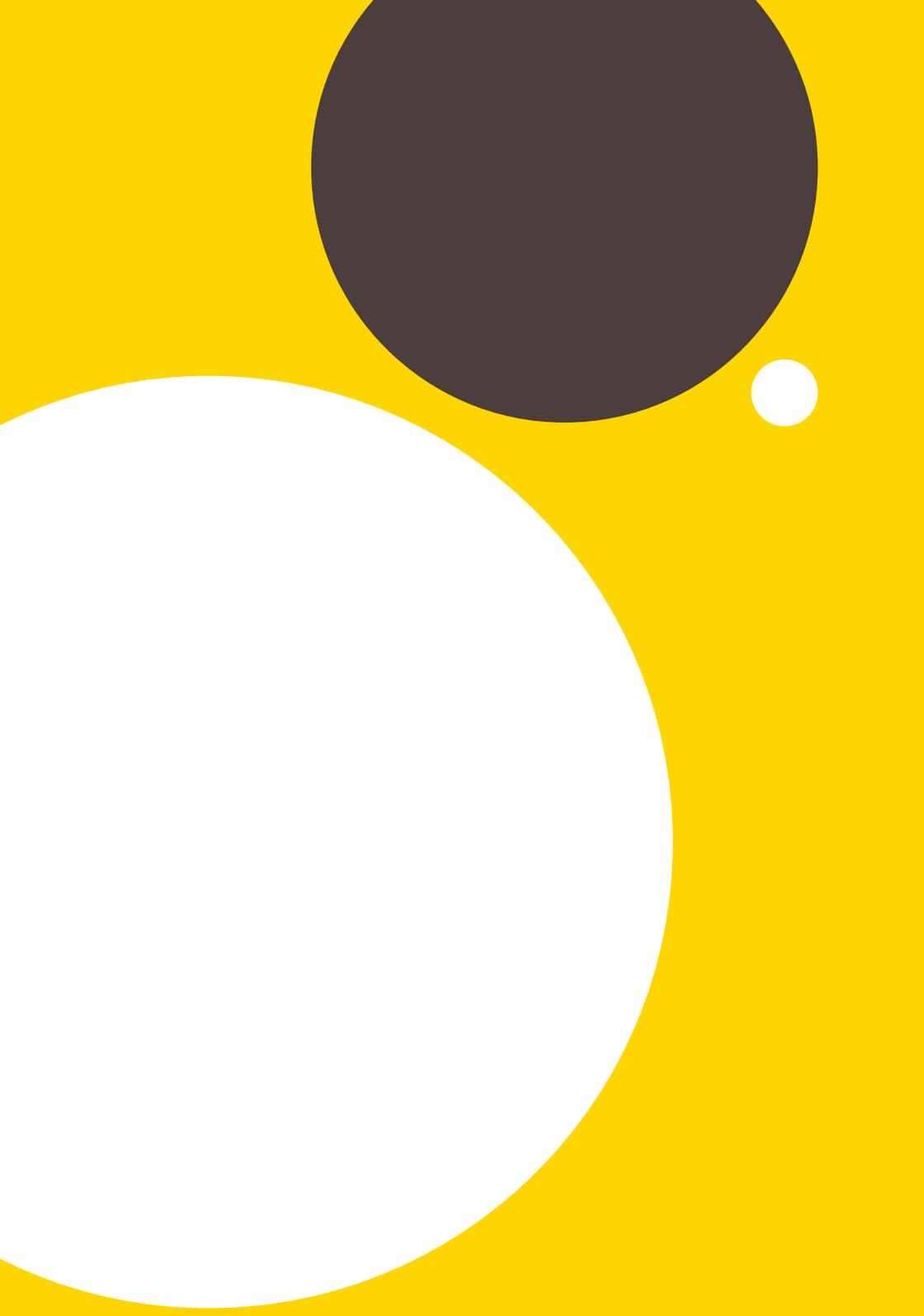
CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS

Taux maximaux de frais annuels moyens (TFAM maximum)¹¹

	TFAM gestionnaire et distributeur maximum	Dont TFAM distributeur maximum
Droits d'entrée et de sortie	Néant	Néant
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	1,66%	0,70%
Frais de constitution	0,04%	0,00%
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et la cession des participations	0,08%	0,00%
Frais de gestion indirects	1,50%	0,00%
TOTAL	3,28 % = valeur du TFAM-GD (gestionnaire et distributeur) maximal	0,70 % = valeur du TFAM-D (distributeur) maximal

¹⁰ Une note fiscale non visée par l'AMF est tenue à disposition des investisseurs potentiels dans les conditions visées dans le Règlement et le DICI du Fonds.

¹¹ TFAM établi sur la base de la durée du Fonds (7 ans soit 6 ans +1 an de prorogation possible). Les taux mentionnés ci-dessus sont retenus TTC.



5

BPIFRANCE

5.1 À PROPOS DU GROUPE BPIFRANCE ET DE BPIFRANCE INVESTISSEMENT, LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Bpifrance finance les entreprises françaises - à chaque étape de leur développement - en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. **Bpifrance** assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Depuis 2019, **Bpifrance** renforce sa boîte à outils au service des créateurs d'entreprises avec le lancement de **Bpifrance Création**. Grâce à **Bpifrance** et ses 49 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les aider à affronter leurs défis. Les investissements en fonds propres de **Bpifrance** sont réalisés par **Bpifrance Investissement**, la **Société de Gestion** du groupe agréée par l'Autorité des marchés financiers, qui gère au 31/12/2020 ~42 Md € d'actifs dont ~30 Md € au travers d'investissements directs dans des entreprises et ~12 Md € au travers d'investissements dans des fonds partenaires (source : Données **Bpifrance Investissement**). Elle investit aussi bien pour le compte d'investisseurs tiers que pour son compte propre. **Bpifrance Investissement** est signataire des UNPRI (*United Nations' Principles for Responsible Investment* – Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies) et encourage de façon active l'ensemble de ses fonds dans leur démarche ESG (ESG est un sigle utilisé pour désigner les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et d'intégration des principes d'investissement responsable.

5.2 ÉLÉMENTS CLÉS CONCERNANT LES INVESTISSEMENTS DE BPIFRANCE INVESTISSEMENT

- Bpifrance Investissement figure parmi les plus importantes sociétés de gestion de capital-investissement en France sur base de la volumétrie d'actifs sous gestion (42 milliards d'euros), compte plus de 600 collaborateurs, et dispose d'un fort ancrage dans les territoires avec 49 implantations régionales.
- Son activité couvre la gestion de plus de soixante fonds qui investissent en direct dans plus de 900 sociétés principalement non cotées et la gestion de fonds de fonds qui recouvre l'investissement dans des fonds gérés par d'autres sociétés de gestion. A ce titre, 1 milliard d'euros par an depuis 2017 sont déployés par les investisseurs professionnels de l'activité fonds de fonds qui dispose d'un portefeuille total de plus de 480 fonds et 170 équipes de gestion partenaires notamment en France.

Investissement direct

30 Md€

Actifs sous gestion

900

Sociétés en portefeuille

Investissement indirect Fonds de fonds

Actifs sous gestion

12 Md€

sous gestion, dont 4 Md€ pour compte de tiers

480

fonds partenaires dont 120 fonds régionaux

170

équipes de gestion partenaires

Source : à la date de consultation du site www.bpifrance.fr/nos-solutions/investissement ; novembre 2021

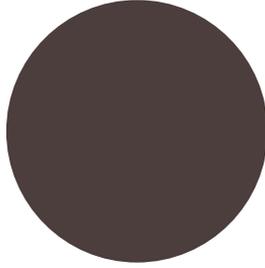
AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs et détenteurs de Parts A1, A2, B1, B2 et C est attirée sur le fait que leur argent est bloqué pendant une durée d'au moins 6 ans, prorogeable une fois pour une durée d'un an soit jusqu'au 01/02/2029 au plus tard dans les conditions prévues par le Règlement, sauf cas de déblocage anticipé prévu dans le Règlement. Le Fonds est un FCPR, principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des principaux facteurs de risque du Fonds décrits à la rubrique « Profil de risque » du Règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que le souscripteur bénéficie automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépend notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle le souscripteur le détiendra et de sa situation individuelle.

Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au DICI et au Règlement avant de prendre toute décision finale d'investissement. Le DICI et le Règlement doivent obligatoirement être remis préalablement à toute souscription. Les documents de référence du Fonds (DICI, Règlement et documents d'information périodique à destination des porteurs de Parts) sont disponibles sur simple demande auprès d'123 IM (fonds-bpifrance@123-im.com) et sur le site Internet www.123-im.com/bpi. Avant de souscrire des Parts du Fonds, vous devez prendre connaissance du profil de risques du Fonds détaillé dans le Règlement. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle du souscripteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de ses revenus, de son patrimoine, de ses besoins actuels et futurs, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les surexposer au Fonds et à d'autres actifs de même nature. Tout souscripteur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseillers habituels (juridiques, fiscaux, financiers ou comptables) avant toute souscription de Parts du Fonds.



**SERVIR
L'AVENIR**

